

Partie 4. Les intervenant.e.s rencontré.e.s au cours de la démarche

Les membres du panel ont pu rencontrer et échanger avec 15 intervenant.e.s au cours de séances ainsi qu'en travail inter-séance en visio, qui sont des expert.e.s, des agent.e.s de collectivités locales, des représentant.e.s d'intérêts :

- Pauline Vinay, Cheffe de projet stationnement, référente PDM, Service Circulation, Réseaux, Lumières de la Ville de Grenoble
- Olivier Curto, Chef du service Circulation, Lumières de la Ville de Grenoble
- Simon Labouret, Directeur de projet, Mission aménagement des espaces publics (MAEP) de la Ville de Grenoble
- Jérôme Lamain, Chef de Service Police municipale de la Ville de Grenoble
- Clément Devreton, Chef de projet Politique de stationnement, à Grenoble Alpes Métropole
- Frédéric Caraz, Responsable du service Occupation commerciale de la Ville de Grenoble
- Lionel Faure, Expert mobilités actives et partage de l'espace public à Grenoble Alpes Métropole
- Isabelle Reynaud, Chargée d'études mobilité et cheffe de projet sur l'enquête EMC2 de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)
- Benjamin Pradel, Docteur en sociologie urbaine, spécialiste des mobilités et transports durables et de l'aménagement et du partage des espaces publics.
- Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'Association ADTC
- Frédéric Héran, Économiste et urbaniste à l'université de Lille, spécialiste de la mobilité des personnes et membre de l'association Rue de l'Avenir
- Thierry Bruno et Xavier Platière, de l'antenne iséroise de la Fédération Française des Motards en Colère
- Jean-Noël Pusel, du Collectif Touche pas à ma place
- Michel Szempruch du Collectif pour la gratuité des transports en commun
- Jean-Luc Genevrièr, apportant son expertise d'usage en tant que Personne à Mobilité Réduite